



Québec, le 11 août 2017

Objet : Poursuite des travaux au puits gazier A266 à Leclercville

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous aviser que nous poursuivrons, dans les prochaines semaines, les travaux entamés l'automne dernier à notre puits gazier A266 qui est situé dans la Seigneurie de Joly. L'objectif de nos travaux est d'abaisser la pression stabilisée de gaz naturel à l'évent du puits.

Rappelons que l'évent d'un puits gazier constitue un équipement de sécurité obligatoire s'apparentant à un petit conduit d'échappement qui permet de ventiler, de manière sécuritaire, de faibles quantités de gaz naturel dans l'atmosphère. Il sert à prévenir toute accumulation de gaz entre les tubages de surface et intermédiaire d'un puits.

Nos travaux consisteront à localiser et à cimenter la source du gaz qui est ventilé à l'évent du puits. Ils seront réalisés **durant le jour seulement** par une douzaine d'employés et nécessiteront l'utilisation d'une foreuse de service montée sur une remorque et de camions légers.

Durant les quatre semaines que devraient durer les travaux, il se peut que vous observiez des déplacements plus fréquents de nos véhicules sur la **route des Richard**¹. Nous nous en excusons et vous assurons que nous mettrons en place une série de mesures afin d'assurer la sécurité des citoyens. Prenez note que nous détenons tous les permis nécessaires pour réaliser nos travaux.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que les niveaux d'émission de gaz naturel à l'évent du puits A266 sont faibles et qu'ils ne représentent aucun risque pour la sécurité et la santé du public.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur nos travaux, poser des questions ou signaler un problème, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez noter que nous avons préparé un document d'information sur nos travaux qui peut être consulté au bureau municipal.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Vincent Perron, M.Sc.

Conseiller principal – Affaires réglementaires et relations avec les intervenants

Repsol Pétrole et Gaz Canada

Téléphone : (418) 809-8029

Courriel : vperron@repsol.com

¹ Nous utiliserons la route des Richard pour mobiliser et démobiler nos équipements, et ce, conformément à l'entente d'utilisation de routes municipales que nous avons conclue avec la municipalité de Leclercville en 2009.